

COMMUNIQUE DE PRESSE – Perpignan le 07 février 2024

Sankéo annonce des changements sur son réseau de bus à partir du 26 février 2024.

Changement d'itinéraires et d'horaires des lignes 5 et 5 express

Les lignes 5 et 5 express, entrées en vigueur avec le nouveau réseau Sankéo au 1er janvier 2024, vont changer d'itinéraires et d'horaires à partir du 26 février 2024.

Ces changements ont notamment pour objectif d'éviter une correspondance aux voyageurs souhaitant se rendre ou revenir de Sainte-Marie-la-Mer depuis/vers la Gare TGV. La ligne 5 va donc être prolongée jusqu'à l'arrêt « Gare TGV » en incluant la desserte des arrêts suivants :

- « Gare TGV », « Robin », « Conflent », « Hôtel de Police » dans le sens Gare TGV vers Sainte-Marie-la-Mer
- « Riquet », « Cabrit », « Gare SNCF », « Robin », « Gare TGV » dans le sens Sainte-Marie-la-Mer vers Gare TGV

Quant à la ligne 5 express, elle sera également prolongée jusqu'à l'arrêt « Gare TGV », sans arrêt intermédiaire, dans les 2 sens de circulation.

Les lignes 5 et 5 express passent notamment par les communes de Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque, Bompas et Perpignan. Ces évolutions vont donc impacter les itinéraires et horaires de passage actuels dans ces communes.

Le nouveau dépliant horaires des nouvelles lignes 5 et 5 express sera disponible sur le site sankeo.com à partir du 12 février 2024.

Changement d'itinéraire et d'horaires de la ligne 2

La ligne 2, entrée en vigueur avec le nouveau réseau Sankéo au 1er janvier 2024, va changer d'itinéraire et d'horaires à partir du 26 février 2024.

Ces changements ont notamment pour objectif d'éviter une correspondance aux voyageurs des communes de Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière, Baho, Saint-Estève, Villeneuve-de-la-Raho et Saleilles souhaitant se rendre ou revenir au Castillet à Perpignan. La nouvelle ligne 2 va donc voir son tracé modifié entre les arrêts « Parking relais St-Estève » et « Catalogne (Point Chaud) / (Brasserie) » en ajoutant la desserte des arrêts suivants :

- « Pêcheurs », « Torcatis », « Vauban », « Clemenceau » pour rejoindre « Catalogne (Brasserie) » au lieu de « Catalogne (Point Chaud) » dans le sens Pézilla-la-Rivière / Saint-Estève vers Villeneuve-de-la-Raho / Saleilles
- « Péri », « Castillet », « Théâtre de l'Archipel » depuis « Catalogne (Point Chaud) » dans le sens Villeneuve-de-la-Raho / Saleilles vers Pézilla-la-Rivière / Saint-Estève

La ligne 2 passe notamment par les communes de Saint-Estève, Saleilles, Villeneuve-de-la-Raho, Pézilla-la-Rivière, Baho, Villeneuve-la-Rivière et Perpignan. Ces évolutions vont donc impacter les itinéraires et horaires de passage actuels dans ces communes.

Le nouveau dépliant horaires de la nouvelle ligne 2 sera disponible sur le site sankeo.com à partir du 12 février 2024.

Ajout d'un départ sur la ligne D

L'offre de la ligne D sera enrichie d'un départ supplémentaire le matin, dans le sens « Bas Vernet 4 » vers « Tourné » avec une desserte de l'arrêt « C.C. Porte d'Espagne » à 6h50 à partir du 26 février 2024.

Les quartiers de Perpignan impactés par l'ajout de cet horaire sont : Bas Vernet, centre-ville, Boulevard Mercader et Porte d'Espagne.

La mise à jour du dépliant horaires de la ligne D sera disponible sur le site sankeo.com à partir du 12 février 2024.

Ajout de deux départs sur la ligne 4

La ligne 4 va voir ses horaires complétés par 2 nouveaux départs depuis la commune de Torreilles en direction de Perpignan, le soir en période scolaire, avec l'ajout d'un passage à 17h06 et à 18h54 à partir du 26 février 2024.

Les communes impactées par l'ajout de ces horaires sont : Torreilles, Bompas et Perpignan.

La mise à jour du dépliant horaires de la ligne 4 sera disponible sur le site sankeo.com à partir du 12 février 2024.